



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

apprentissage

Question au Gouvernement n° 156

Texte de la question

APPRENTISSAGE

M. le président. La parole est à M. Patrick Beaudouin, pour le groupe UMP.

M. Patrick Beaudouin. Ma question s'adresse à M. Ferry, ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. *(Exclamations et rires sur les bancs du groupe socialiste.)* Elle a trait à l'apprentissage.

Dans le Val-de-Marne, dont je suis l'élu, plus de 7 000 emplois qualifiés restent à ce jour non pourvus dans de nombreux secteurs, qu'il s'agisse des métiers de bouche comme la boucherie, la boulangerie, la poissonnerie, la restauration, l'hôtellerie, les fleuristes ou des métiers sociaux comme les aides puéricultrices ou les auxiliaires de vie pour les personnes âgées, faute de main-d'oeuvre qualifiée.

Récemment, dans ce même département, des chantiers du bâtiment se sont arrêtés faute de main-d'oeuvre qualifiée, en particulier dans l'électricité et la plomberie.

Le jeudi 7 novembre dernier, le marché d'intérêt national de Rungis a organisé une journée portes ouvertes en direction des jeunes pour chercher à mettre un terme à la pénurie de main-d'oeuvre qui menace la pérennité de ses propres entreprises. L'avenir de nombreuses PME, qu'elles soient artisanales, commerciales ou industrielles, est aujourd'hui compromis.

Ce sont de surcroît des métiers, des emplois liés à notre culture, qui assurent dans nos cités, dans nos communes, une proximité sociale forte.

Il est temps de restaurer dans notre pays un véritable apprentissage qui soit prioritairement une véritable formation professionnelle associant un métier, pour répondre aux besoins des entreprises, et une formation culturelle qui valorise l'individu. Nous nous devons de réconcilier l'entreprise, l'éducation nationale, les familles et les jeunes surtout pour préparer à des métiers aussi importants, gratifiants et valorisants que ceux des troisièmes cycles.

M. Jean-Claude Lefort. Il faut commencer par mieux les payer !

M. Patrick Beaudouin. Vous le savez, monsieur le ministre : l'intelligence peut prendre chez les jeunes des formes différentes à des moments divers de leur vie. *(Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. le président. Monsieur Beaudouin, posez votre question.

M. Patrick Beaudouin. Monsieur le ministre, comment comptez-vous réformer l'apprentissage en France ?

M. le président. La parole est à M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Laissez M. Ferry répondre.

M. Albert Facon. On connaît la question, on connaît la réponse !

Plusieurs députés du groupe socialiste. Rendez-nous Darcos !

M. Luc Ferry, ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. Monsieur le député, vous avez raison, toutes les enquêtes montrent un décalage parfois alarmant entre l'image que les jeunes, y compris d'ailleurs dans la formation et dans l'enseignement professionnels, se font des métiers et de leur avenir, et la réalité des besoins des entreprises.

Ce décalage est évidemment fâcheux non seulement pour ces dernières, mais surtout pour les jeunes qui comptent bien que la voie professionnelle qu'ils ont choisie débouche sur un métier.

Vous avez également raison lorsque vous soulignez que l'apprentissage est un dispositif essentiel dans notre système de formation professionnelle.

M. Michel Delebarre. Il raconte sa vie !

M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. On peut dire sans exagérer que c'est grâce à lui que notre système éducatif en France a découvert - tardivement, il est vrai - la vertu des formations en alternance. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.*) Cela étant, il faut avoir le courage de dire la vérité. Les difficultés qui pèsent aujourd'hui sur l'enseignement et sur la formation professionnelle ne sont pas liées à la seule question de l'apprentissage, mais à la nature même de ce qu'on appelle encore étrangement le « collège unique ».

La vérité, c'est que les familles et les élèves n'ont aucune raison véritable de choisir la voie professionnelle, sinon par défaut, sinon parce qu'on a échoué dans la voie générale. C'est ce problème qu'il faut traiter aujourd'hui. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.*)

Je vous propose donc de mettre en place trois séries de mesures. J'aimerais au préalable discuter avec les partenaires sociaux, mais je vous en indique dès à présent les principales orientations.

M. Philippe Vuilque. Qu'en pense Darcos ?

M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. Tout d'abord, je souhaite ouvrir dès le collège, pour les élèves qui le souhaitent et tout en les maintenant au sein du collège avec l'idéal de l'enseignement général, la possibilité de découvrir plus tôt des métiers, dès la classe de quatrième, notamment grâce à des stages en lycée professionnel. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.*)

Il s'agit ensuite de s'attaquer à l'orientation et à l'information. Vous savez que sur les 60 000 jeunes qui sortent chaque année du système sans qualification, 53 000 étaient engagés dans un CAP ou un BEP qu'ils ont abandonné parce que l'affectation qu'ils avaient demandée ne leur a pas été accordée et que le métier auquel on les formait ne leur plaisait pas. C'est là un problème qu'il nous faut résoudre de toute urgence, en direction des enseignants en même temps que celui de l'information, notamment de l'enseignement général, qui, la plupart du temps, ont des lycées d'enseignement professionnel une image extrêmement négative alors que ces établissements ne sont plus du tout les mêmes que ceux que nous avons connus dans notre enfance. Ils sont aujourd'hui très bien équipés et très intéressants.

M. le président. Veuillez conclure, monsieur le ministre.

M. Philippe Vuilque. Laissez-le parler, pour une fois qu'il intervient !

M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. Enfin, il faut évidemment, dans le cadre de la décentralisation, améliorer le copilotage des formations entre les recteurs et les élus.

Sur tous ces sujets, je présenterai demain une communication au conseil des ministres, et je poursuivrai mon tour de France des lycées professionnels afin de rencontrer tous les proviseurs et tous les chefs de travaux.

(*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.*)

Données clés

Auteur : [M. Patrick Beaudouin](#)

Circonscription : Val-de-Marne (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 156

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse et éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 novembre 2002

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 13 novembre 2002